



Analyse des représentations liées à la dépense énergétique dans le cadre de l'opération expérimentale énergie et précarité Rhône

RECHERCHE FINANCEE PAR L'ADEME
dans le cadre de la consultation
« Soutien à l'innovation – Réduction de la précarité énergétique »

Convention n° 0704C0186

RAPPORT INTERMEDIAIRE

Mars 2010

Observatoire Social de Lyon – 29 rue du Plat ● 69002 LYON
Tél. 04 78 38 52 00 ● Fax : 04 78 38 52 02 e-mail : oslyon@yahoo.fr
www.observatoire-social.org

Association loi 1901 ● SIRET : 414 981 829 00032 ● Code NAF : 732 Z
N°TVA intracommunautaire : FR66414981829

SOMMAIRE

<u>UN APPROCHE QUALITATIVE DES REPRESENTATIONS LIEES A L'ENERGIE</u>	4
METHODOLOGIE MOBILISEE	4
ECHANTILLON ENQUETE	5
DESCRIPTION GENERALE	5
COMPOSITION FAMILIALE ET STATUT D'OCCUPATION	6
<u>PRECARITE ENERGETIQUE ET INCONFORT : LE QUOTIDIEN DES MENAGES</u>	7
FROID ET ISOLATION	8
FUITES D'EAU, INFILTRATION, HUMIDITE	10
INSTALLATION HORS NORME (GAZ, ELECTRICITE) ET CONSTRUCTION DEGRADEE	10
IMPACT SUR LA SANTE DES LOCATAIRES	11
RELATION AUX PROPRIETAIRES	11
<u>LES PRATIQUES ET LES REPRESENTATIONS DE LA PRECARITE ENERGETIQUE</u>	12
PRECARITE ENERGETIQUE ET COMPORTEMENTS ENERGETIQUES	12
LES APPORTS DE LA VISITE A DOMICILE DU PACT ARIM	13
RATIONALISATION DE LA SITUATION ET PRISE DE CONSCIENCE	14
LOGEMENT DEGRADE ET IMAGE DE SOI	15
<u>DES EXPERIENCES VARIEES DE LA PRECARITE ENERGETIQUE</u>	18
TYPOLOGIE DE LA PRECARITE ENERGETIQUE	18
PRECARITE ECONOMIQUE	19
PRECARITE LOGEMENT	20
PRECARITE ENERGETIQUE TOTALE	21
<u>CONCLUSION DU RAPPORT INTERMEDIAIRE</u>	23

Cette recherche se propose d'analyser les représentations liées à la précarité énergétique. Les résultats de cette analyse permettront de **saisir les obstacles et les leviers pour l'intégration des pratiques d'économie d'énergie, au quotidien, chez les ménages précaires, et apporteront de nouvelles clés de lecture et de compréhension aux acteurs sociaux.**

Afin de caractériser la précarité énergétique, l'ADEME propose cette définition : c'est une situation où des « *ménages n'ont pas les moyens de se chauffer à un niveau de température correct ou plus généralement qui ne sont plus en mesure de régler leurs factures d'énergie* ». Cette définition attire directement l'attention sur la combinaison de deux facteurs, le confort et les difficultés financières, qui caractérisent la précarité énergétique. La présence d'un seul de ces facteurs suffit pour créer une situation de précarité énergétique.

Malgré les évolutions, depuis 2000, du cadre juridique pour affirmer le droit à l'énergie pour tous¹, la précarité énergétique reste un problème de premier ordre. Le nombre de ménages sollicitant des aides sociales pour le règlement de factures énergétiques est estimé à 300 000 et représente 46 millions d'euros chaque année². **Une telle aide, nécessaire pour les ménages, ne représente cependant qu'une solution ponctuelle et ne permet pas de résorber les causes de la précarité.**

Au-delà de l'aspect économique, la précarité énergétique est aussi **une expérience subjective** qui peut être vécue de diverses façons. Pour mener cette étude nous faisons l'hypothèse que cette expérience subjective varie avec les caractéristiques des ménages. Ainsi l'âge des occupants peut modifier le mode de vie dans le logement et plus généralement les expériences passées dans les habitations précédentes modèlent les exigences de confort. Le statut d'occupation joue aussi un grand rôle dans les stratégies de priorisation des dépenses liées au logement : un propriétaire pourra se permettre d'être plus tolérant sur la qualité énergétique de son logement car la décision de réaliser des travaux lui appartient, à l'inverse d'un locataire, qui est démuné du pouvoir décisionnel et aura la sensation de subir la situation. De même, la situation familiale doit être prise en compte car les moyens de s'adapter, qu'ils s'agissent de moyens financiers ou de connaissances techniques, à la situation de précarité énergétique ne sont pas les mêmes lorsqu'il s'agit d'une personne isolée, d'une famille monoparentale ou d'un couple avec enfant(s).

Pour dépasser le cantonnement au simple rôle de guichet pour la puissance publique, se contentant d'éviter les impayés successifs, et **pour permettre la prévention et le traitement durable des situations**, il est nécessaire de considérer l'ensemble des domaines d'intervention liés à la question de la précarité énergétique :

- le champ social afin de prévenir l'endettement et d'accompagner le ménage dans la gestion de son budget
- le champ du bâti afin d'envisager des travaux d'amélioration du logement qui soient adaptés.
- le champ environnemental afin d'expliquer au ménage comment rationaliser l'utilisation de l'énergie au quotidien.

¹ Loi n°2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité (consolidée en mai 2009)

Loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique

² Habitat, précarité sociale et énergie : un manifeste pour agir, des acteurs mobilisés, AMORCE, CLER, Fondation Abbé Pierre, Habitat et Développement, Mouvement Pact-Arim, Secours Catholique, SFU, UNIOPS, UNAF, Association Nationale Compagnons Bâisseurs, 2006

- le champ sociologique afin de comprendre les mécanismes de pensée faisant obstacles ou levier à l'intégration de telles pratiques.

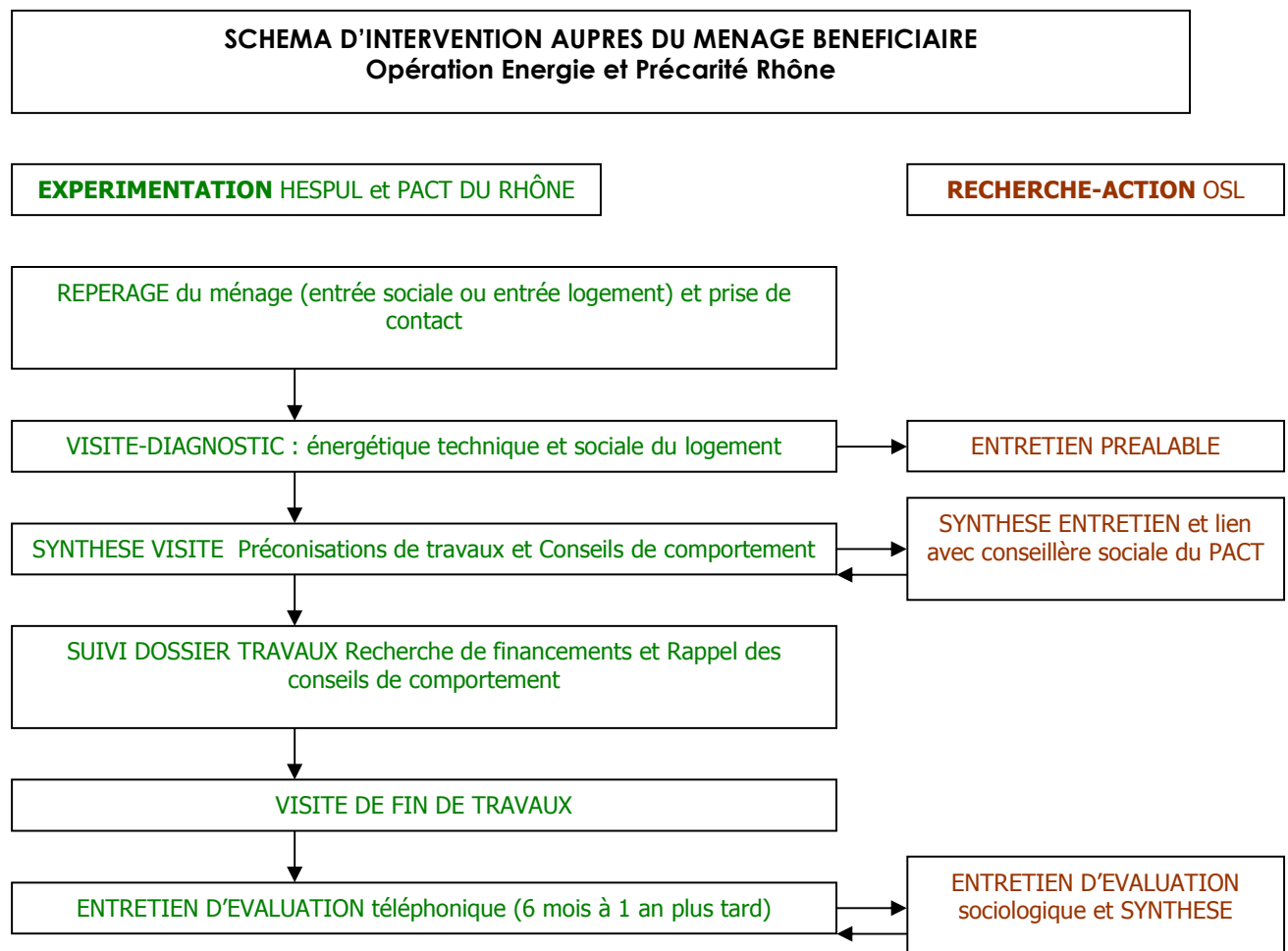
Pour s'assurer que ces démarches d'économie d'énergie puissent être durablement intégrées par les ménages, pour que ces pratiques puissent être redéployées dans un nouveau logement après un déménagement, nous mobilisons une méthodologie diachronique afin de permettre l'évaluation de l'évolution des représentations et du rapport à l'énergie, qui déterminent les pratiques énergétiques.

Un approche qualitative des représentations liées à l'énergie

Méthodologie mobilisée

Cette recherche action s'articule avec l'opération expérimentale « Energie et précarité Rhône » qui consiste à :

1. Récolter des signalements de ménages en situation de précarité énergétique
2. Réaliser un diagnostic technique et social à partir d'une visite à domicile
3. Sensibiliser les personnes à leur comportement vis-à-vis de l'énergie
4. Favoriser, grâce à une aide financière, la réalisation de travaux améliorant la qualité environnementale des logements



Cette recherche action propose de réaliser deux séries d'entretiens distinctes :

- **40 entretiens dits préalables** seront réalisés auprès **des ménages déjà rencontrés par le PACT DU RHÔNE** : se basant sur les informations récoltées par l'association lors du diagnostic social et technique, la recherche action cherchera ici à approfondir **l'analyse des pratiques et représentations liées à l'énergie**. Le questionnement portera sur la façon dont s'élabore la stratégie de restriction des ménages, selon quelle hiérarchisation des priorités ; quelles sont les représentations générant cet ordre de priorisation. A partir de quand a-t-on suffisamment froid pour décider de chauffer une pièce ? Quelles sont les différentes façons de s'adapter au froid avant de chauffer une pièce ? Quels éléments utilisant une énergie allume-t-on prioritairement aux autres et quelles sont les motivations de ces choix ? A quelles représentations du confort ces choix renvoient-ils ? Les bricolages réalisés par les occupants afin de remédier aux restrictions doivent faire partie des pratiques observées et analysées dans la mesure où elles révèlent la logique suivie par le ménage dans sa conception du parcours de l'énergie, de sa perte, de son utilité.
- **30 entretiens dits d'évaluation** seront réalisés dans un deuxième temps afin de **mesurer** l'impact des diverses démarches entreprises avec le ménage ainsi que **l'évolution de ses représentations liées à l'énergie**. Ces entretiens auront lieu au minimum six mois après l'entretien préalable. Le questionnement portera ici à la fois sur les dimensions similaires au premier entretien afin de mesurer les changements apportés par l'intervention sociale et technique ; et à la fois sur de nouvelles dimensions permettant de répondre aux hypothèses ressorties de l'entretien préalable. Cette deuxième série d'entretiens doit permettre à la fois de garantir une autonomie et une responsabilisation durable des ménages dans leurs dépenses énergétiques ; mais aussi de repenser les conditions d'efficacité des actions, les modalités d'action et de communication, permettant de faire face à la précarité énergétique.

Cette recherche action propose un échange régulier avec le PACT DU RHÔNE et HESPUL, et plus spécialement entre les deux phases d'entretiens et après les entretiens d'évaluation.

Echantillon enquêté

Description générale

Trente trois ménages ont été rencontrés en entretiens préalables et six en entretiens d'évaluation. Concernant ce dernier type d'entretiens, les ménages rencontrés ont un fort taux de déménagement ce qui complique la réalisation d'un entretien d'évaluation six mois après la visite du Pact Arim.

Les ménages ont été essentiellement recrutés par le signalement d'assistants de service social qui avaient été sollicités pour des problèmes liés à des règlements de factures énergétiques. Plusieurs ménages ont aussi été contactés « par hasard », comme par exemple cette femme vivant dans un studio cumulant les problèmes énergétiques – très mal isolé, système électrique vétuste, fuite d'eau, chauffe eau défectueux pendant 5 mois, etc. – qui a été repérée lorsque son assistante sociale est venue la visiter à son domicile pour des questions, a priori, sans lien avec les problématiques énergétiques.

Les ressources des ménages enquêtés sont globalement faibles, seuls 7 membres de ménages disposent d'un emploi à temps complet et 9 personnes occupent une situation instable oscillant entre

le chômage et des emplois à temps partiel, le plus souvent précaires. 7 personnes isolées, donc 6 femmes, touchaient une retraite, généralement assez basse. Le reste de l'échantillon vivait des minima sociaux, RMI, allocation aux adultes handicapés, etc. Ainsi l'essentiel de l'échantillon ne dispose que de faibles ressources financières, ce qui ne peut pas manquer d'avoir un impact sur le règlement de leur facture énergétique. Il est possible de remarquer dès maintenant que dans une telle situation, la précarité énergétique apparaît comme l'une des composantes d'un problème plus global.

Composition familiale et statut d'occupation

Les ménages enquêtés présentent une très large surreprésentation de personnes isolées et de familles monoparentales. Hormis une exception, ces populations sont exclusivement composées de femmes.

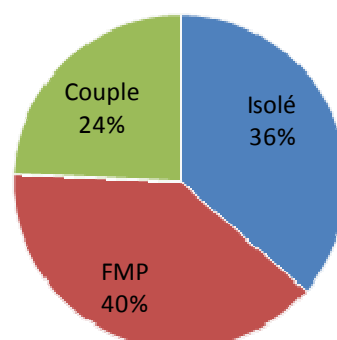
L'échantillon est constitué de :

- 8 ménages en couples
- 12 personnes isolées
- 13 familles monoparentales

Les enquêtés peuvent être distribués dans trois catégories d'âge. 11 ménages dont les membres ont 35 ans ou moins. 16 ménages dont les membres ont 50 ans et plus. La dernière catégorie étant constituée de 6 ménages. Cette première observation permet de mettre à jour deux types de populations particulièrement touchées. Nous verrons que nous pouvons cependant observer une relative continuité entre les « jeunes » en situation de précarité énergétique et les plus « anciens ». En effet la situation familiale la plus répandue dans la première catégorie est la famille monoparentale et dans la deuxième catégorie c'est la femme isolée. Il est dès maintenant possible de faire l'hypothèse que le passage d'une catégorie à l'autre se fait par la décohabitation du ou des enfant(s). L'âge des personnes rencontrées varie de 20 ans à 83 ans.

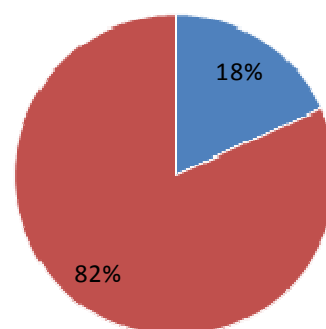
Ces habitants vivent essentiellement en milieu urbain. Sur les trente trois cas, seuls sept propriétaires occupants ont été rencontrés, tous les autres cas correspondant à des locataires. Les propriétaires occupants vivent tous dans des maisons, pour la plupart anciennes. En

Composition familiale



Statut d'occupation

■ Propriétaire occupant ■ Locataire



effet, ceux-ci font partie des plus âgés de l'échantillon, 60 ans en moyenne, et ont souvent fait construire leur domicile. Ce sont l'ancienneté de la construction et le manque de travaux d'entretien qui sont les causes de beaucoup des difficultés énergétiques rencontrées. Parfois les situations rappellent les modes de vie de la première moitié du siècle dernier : absence d'évier dans la cuisine, absence de toilettes, absence d'eau chaude, linge lavé en rivière, etc. Parmi les locataires, la majorité habite dans des appartements, dont une grande partie dans le parc social.

Précarité énergétique et inconfort : le quotidien des ménages

La précarité énergétique est souvent repérée institutionnellement par les difficultés de règlement des factures énergétiques. Les ménages sollicitant une aide financière ou présentant des maladies chroniques liées à des pratiques de restriction énergétique peuvent faire l'objet d'un signalement pour permettre aux acteurs sociaux d'intervenir. Mais ces difficultés n'apparaissent pas dès le début, bien qu'une surfacture énergétique puisse servir de révélateur d'un logement mal isolé ou de pratiques énergétiques mal dimensionnées. Les ménages faisant l'expérience de la précarité énergétique la font d'abord dans leur vie quotidienne en souffrant physiquement et psychologiquement de l'inconfort de leur logement. Cet inconfort peut prendre plusieurs formes, être vécu de différentes façons, mais suppose dans la plupart des cas une réorganisation du mode de vie des ménages pour s'adapter à une nouvelle contrainte. En effet, comme nous le verrons plus loin, la majorité des ménages enquêtés ne sont pas des habitués de la précarité énergétique et c'est bien souvent leur première expérience. Dans cette partie nous nous attacherons à aborder le quotidien vécu de la précarité énergétique, avant de la modéliser, dans les parties suivantes, au moyen d'une analyse des représentations et d'une typologie des situations de précarité. Cet exercice nous permettra de comprendre dans quelle situation ces ménages réalisent leurs arbitrages et quels types de solutions ils utilisent sur le court terme.

Le rapport du 15 décembre 2009 du groupe de travail Précarité énergétique du Plan Bâtiment Grenelle propose de représenter schématiquement, sous forme d'une spirale, la succession des étapes de la précarité énergétique. Bien que les situations étudiées présentent inévitablement des évolutions moins linéaires, il est très instructif de prendre connaissance de ce schéma (légèrement modifié par l'OSL). Celui-ci illustre parfaitement la dimension de cercle vicieux de la précarité énergétique. De même, il met clairement en avant la conséquence la plus douloureuse pour les locataires qui ne réside ni directement dans l'endettement, ni directement dans l'inconfort, mais bien dans l'intériorisation d'une situation issue de la combinaison de ces deux facteurs.

Pour se positionner par rapport à ce schéma, ainsi que pour faciliter la lecture de ce rapport intermédiaire, la grande majorité des ménages enquêtés avait déjà franchi les deux premières étapes et se situaient au moins au stade « Recours au Fonds de solidarité logement, aide d'urgence... ». A partir de cette troisième étape, tous les autres stades de la spirale ont pu être observés, jusqu'aux conséquences graves pour la santé mentale qui seront abordées en détail dans la partie suivante.

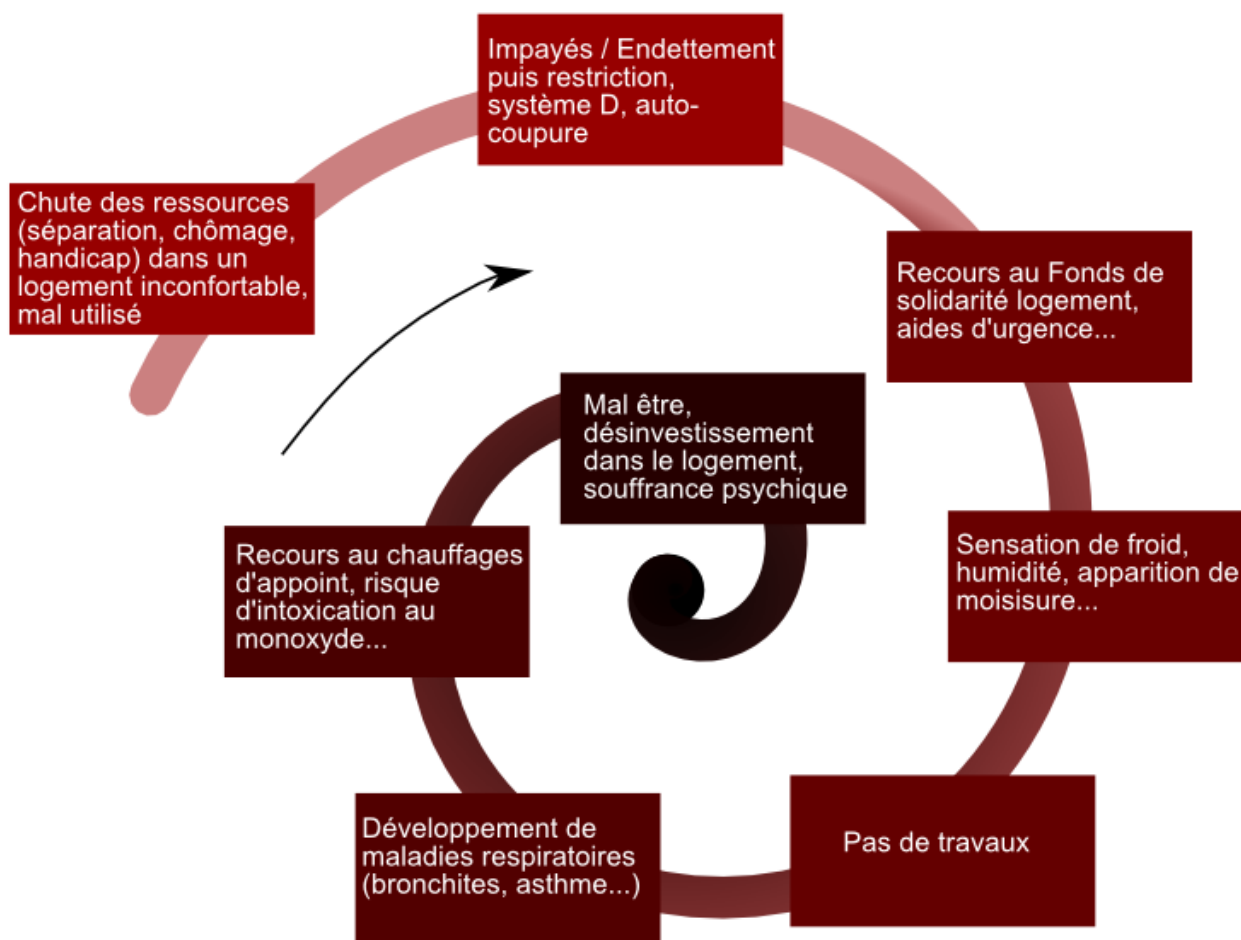


Figure 1 : Spirale de la précarité énergétique

Froid et isolation

Les ménages vivant en situation de précarité énergétique présentent une grande diversité de profils, de trajectoires et de types de logements (plus ou moins dégradés). Mais dans cette diversité il existe un consensus à propos de la plus grande source d'inconfort dans la vie quotidienne. Il s'agit de la problématique du chauffage qui est toujours la première citée et celle sur laquelle les ménages insistent le plus. Que cela soit dû à une absence d'isolation dans le logement, à une mauvaise gestion de l'énergie ou tout simplement à des revenus trop faibles, tous les ménages rencontrés sont confrontés à la problématique du froid. Bien entendu ce problème est particulièrement prononcé pendant l'hiver, au point de créer une « précarité énergétique saisonnière ». Certains ménages ne rencontrent pas de difficultés particulières lorsque le climat est clément, leurs ressources étant suffisantes pour régler les factures énergétiques. Ce constat renseigne aussi sur l'état des logements conduisant à la précarité énergétique. Les installations électriques et les canalisations d'eau ne sont pas systématiquement en très mauvais état, n'induisant pas de surfactures. Le véritable point noir de ces logements est la combinaison d'une très mauvaise isolation (voir d'une absence d'isolation tout court) et d'un mauvais système de chauffage, à la fois peu efficace et énergivore. De plus, le chauffage est souvent collectif, ce qui empêche les ménages de gérer eux-mêmes l'intensité de l'activité des radiateurs.

Pour lutter contre le froid, les ménages mettent en place plusieurs tactiques. Les familles ont tendance à réorganiser leur usage des différentes pièces du logement. Ainsi toutes les pièces ne sont pas chauffées en même temps. Une programmation est effectuée selon les moments de la journée et les actions à effectuer. Le Pact Arim met en garde contre cette pratique car il s'avère qu'il est souvent plus coûteux d'éteindre et de rallumer un radiateur plutôt que de se contenter de baisser l'intensité du chauffage pendant l'absence. Cependant, cet usage perdure chez les ménages. Dans le cas limite, les ménages ne vivent plus que dans la pièce la plus pratique à chauffer, généralement le salon, n'utilisent que ponctuellement la salle de bain et la cuisine et désertent complètement les autres pièces.

Ainsi ce couple avec un jeune enfant qui, après avoir fermé les volets pendant l'hiver pour conserver la chaleur et avoir arrêté d'utiliser un chauffage électrique d'appoint à cause de son coût élevé, s'est résigné à ne plus du tout utiliser les chambres pour ne vivre que dans le salon. Ou encore cette propriétaire occupante, vivant avec son fils adulte, qui n'utilise plus le rez-de-chaussée que pour faire la cuisine et délaisse le salon pour manger avec son fils dans une chambre à l'étage, où la chaleur est mieux conservée.

Les ménages peuvent aussi recourir à un réaménagement de leur espace, notamment en posant des tapis dans les pièces carrelées. Cependant, cette méthode est utilisée même lorsque le chauffage se fait au sol, réduisant d'autant l'efficacité du système.

Le chauffage d'appoint est bien entendu très répandu chez les ménages, du moins dans un premier temps. Ces chauffages étant le plus souvent électriques, ils se révèlent très coûteux et plusieurs ménages ont eu une mauvaise surprise en recevant une facture EDF « *salée* ». Beaucoup n'ayant pas l'habitude d'être confrontés au froid, l'usage d'un radiateur d'appoint est considéré comme allant de soi et peu de ménages imaginent qu'il peut être le déclencheur d'une surfacturation. C'est d'ailleurs régulièrement cette facture qui incite les ménages à aller demander de l'aide et qui permet leur repérage. Une fois passée la première mauvaise expérience, plusieurs ménages ont décidé de se passer au maximum des solutions complémentaires de chauffage, prenant acte de la mauvaise isolation de leurs logements : « *L'électricité elle sert à chauffer dehors* ».

Les ménages ont évidemment recours à la multiplication de vêtements chauds, depuis le simple pull à la tenue complète manteau/bonnet/gants, selon les situations. Dans les cas enquêtés, la simple deuxième couche de vêtement n'était généralement pas suffisante en elle-même. Les bébés étaient particulièrement surveillés et nous avons pu en observer avec des moufles et des bonnets. Ils devaient recourir à des solutions chauffage complémentaires. Ainsi il a été rencontré plusieurs fois des situations où les habitants affirmaient rester tout leur temps dans leur lit avec plusieurs couettes/couvertures pour se maintenir au chaud, à attendre que le temps passe en regardant la télé.

Ce type de contrainte a un impact fort sur le moral, voire même sur la santé psychique des ménages, comme nous le verrons en détail plus loin. Nous pouvons déjà remarquer que le comportement consistant à rester au lit toute la journée sous plusieurs épaisseurs pour se préserver du froid suppose que l'habitant n'a pas à sortir de chez lui, cela signifie que les situations graves de précarité énergétique se cumulent généralement avec une précarité généralisée du mode de vie.

« *J'ai l'impression d'être au XIXème siècle* », voilà ce que nous a déclaré un enquêté vivant dans un appartement insalubre. Son logement vraiment très mal isolé et les difficultés sociales qu'il rencontrait

lui donnaient l'impression de vivre une situation de pauvreté anachronique. Dans ce genre de cas, tout temps passer dans le logement est mal vécu : « *Sortir, c'est ma première envie au réveil* ».

Fuites d'eau, infiltration, humidité

Les problèmes d'infiltration d'eau, sous forme de fuites ou d'humidité, sont liés au manque d'isolation, responsable du froid dans les logements. En effet, à part quelques cas où le mauvais état des canalisations posait un gros problème en soit, c'est le manque d'isolation des logements qui va renforcer la difficulté de la gestion des énergies pour les ménages. Ceux-ci sont donc dans une situation de cumul de problématiques.

Face à ce problème les ménages sont encore plus démunis que pour lutter contre le froid. Ainsi ce couple qui ne peut que constater « *ça empêche le linge de sécher correctement, du coup on ouvre les fenêtres, même en hiver. Et puis ça décolle la tapisserie, ça fait des traces noires sur les murs* ». L'humidité crée de la moisissure néfaste pour la santé et dégradant l'image du logement. Cet aspect esthétique est d'importance aussi, comme en témoigne cette femme dont la ventilation de la salle de bain était tombée en panne : « *c'est tout noir, on a fait des travaux mais le plafond ça recommence à faire noir* ». Plusieurs ménages sont confrontés à ce choix cornélien qui consiste à trancher entre l'ouverture des fenêtres alors qu'ils ont du mal à garder la chaleur et ne rien faire contre l'humidité qui dégrade le logement, à la fois en termes esthétiques, de confort de vie et de santé.

Il a aussi été observé dans des appartements en très mauvais état des fuites d'eau qui rendait impossible le bon entretien du logement. L'aération n'était d'aucune aide et refaire la peinture du mur s'avérerait vain dès la prochaine fuite. Ce problème illustre un des aspects conflictuels qui existent entre les locataires et les propriétaires qui refusent de faire des travaux pour améliorer les logements.

Installation hors norme (gaz, électricité) et construction dégradée

Ne rentrant pas toujours strictement dans le cadre de la précarité énergétique, ce type de problèmes mérite toutefois d'être relevé car il accompagne les situations de précarité et peut entraîner une rapide dégradation du logement. Il s'agit d'installations qui ne sont pas aux normes, soit parce qu'elles sont vétustes, soit parce que le logement a été construit avec des matériaux de mauvaise qualité. De plus, ces mauvaises installations représentent un danger immédiat pour les ménages et, particulièrement pour le gaz, s'avèrent être très anxiogènes. Ainsi dans un logement où le couple avec deux enfants en bas âge souffrait beaucoup du froid pendant l'hiver, celui-ci préférerait en priorité que ce soit la chaudière qui soit réparée la première, en attendant, monsieur l'allume tous les soirs et la rallume chaque matin.

Dans quelques cas limites, la combinaison d'une mauvaise installation électrique et d'insuffisances financières a contraint les ménages à subir des coupures d'électricité qui ont duré plusieurs mois, forçant ceux-ci à recourir durablement à la bougie pour s'éclairer. Ainsi cette femme qui a vécu ces coupures avec son fils « *C'était dur surtout pour mon fils. Pas de télé, par exemple. On a changé nos habitudes. Mon fils lisait pendant cette période, on jouait à des jeux. Pour moi, j'essaie de prendre les choses de façon positive. On s'est lavé à l'eau froide pendant cette période. C'était dur mais moi j'ai connu ça quand j'étais petite. Ça m'a rappelé ça, en même temps, comme ça j'étais habituée, pas mon fils* ».

Impact sur la santé des locataires

Ces nuisances n'ont pas qu'un impact sur le confort des ménages, mais aussi, et surtout, sur leur santé. En particulier la santé des enfants qui sont plus vulnérables que leurs aînés. Ces premiers subissent des maladies à répétition. L'humidité et le froid posent des problèmes qui dépassent largement la problématique du confort et ceci explique en grande partie pourquoi les ménages placent le froid en première position dans leurs préoccupations. Ainsi les maladies du type otites, maux de gorge, fièvres, etc. sont souvent nommées par les enquêtés. Une mère seule avec sa fille a dû se résigner à amener son enfant à l'hôpital pour la faire soigner suite à une complication.

Cette dimension est très importante pour les familles avec des enfants, elle structure complètement leur relation aux énergies et poussent parfois à des attitudes de sacrifice de la part des adultes au profit de leurs enfants. Nous reviendrons sur cette dimension dans la partie dédiée à la prise de conscience de la situation de précarité énergétique et en abordant la typologie de la précarité énergétique.

Relation aux propriétaires

La situation est davantage subie chez le locataire que chez le propriétaire occupant dans la mesure où le locataire ne comprend pas toujours pourquoi son bailleur n'entreprend aucuns travaux et qu'il ne connaît pas l'état réel de son logement. Certains sont noyés sous les diagnostics contradictoires de leur propriétaire niant la nécessité de faire des travaux. Le sentiment de ne pas pouvoir connaître l'état réel du logement s'ajoute alors et vient nourrir le sentiment d'impuissance et de non maîtrise de son quotidien, de son logement. Le sentiment général est que le propriétaire cherche uniquement le gain financier et ne porte aucun intérêt au ménage.

Ces ménages ont le sentiment qu'ils ne trouveront pas d'autre logement et tendent à s'enfermer dans cette situation. Ils adaptent leur mode de vie aux problèmes du logement mais ne baissent ainsi que très peu leurs charges, voire les augmentent, dans la mesure où les problèmes de fond du logement ne sont pas résolus. Globalement les propriétaires sont jugés peu réactifs aux demandes des locataires et plusieurs d'entre eux ont recours à des solutions partielles et précaires telles que le bricolage et le calfeutrage. Les locataires refusent le plus souvent d'entreprendre eux-mêmes des travaux d'ampleur pour améliorer le logement. D'une part parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Mais même lorsque ces travaux seraient possibles en mobilisant gratuitement le savoir faire d'amis professionnels dans les métiers du bâtiment, le choix est généralement de ne rien faire car ils considèrent que ce n'est pas à eux de le faire et ne veulent pas rendre service à leur propriétaire en augmentant la qualité du logement pour qu'il puisse le louer plus cher ensuite. Ce dernier aspect indique aussi clairement que pour les ménages, leur logement actuel est considéré comme transitoire et ponctuel, même quand leur occupation commence à durer. Cette relation conflictuelle avec les propriétaires peut parfois éclater au grand jour. Un locataire, vivant dans un logement insalubre, se déclarant dégoûté par la « *malveillance* » de son propriétaire a décidé de ne plus payer ses charges. Cette réaction a bien sûr contribué à dégrader sa situation car il se retrouve maintenant avec 1500 € d'impayés. La relation avec le propriétaire peut aussi être ambiguë. Par exemple cette locatrice, isolée dans une maison de 117m² dont le logement a été déclaré indécemment, ne souhaite pas directement

interpeller ses propriétaires car « *je les connais depuis longtemps, c'est un couple de personnes âgées mais quand on parle sous c'est plus tendu (...) je les connais trop bien et sa femme est malade, il faut tenir compte du contexte aussi* ».

Un cas particulier est à signaler, il s'agit d'une escroquerie manifeste de la part d'un propriétaire vis-à-vis d'une locatrice isolée de 63 ans. Celui-ci s'était directement raccordé au compteur EDF de cette dernière, augmentant considérablement sa facture énergétique. Cette action a généré une relation très conflictuelle. Elle s'en est rendu compte en vérifiant son compteur : « *un jour je suis sortie de chez moi, j'avais tout éteint et je me suis rendue compte que le compteur tournait toujours* ».

Il faut noter que plusieurs ménages sont satisfaits des prestations de leur propriétaire, même lorsque celui-ci est peu réactif. Cela peut être en partie dû au fait que ces ménages sont essentiellement au stade trois de la spirale (Figure 1 : Spirale de la précarité énergétique) et n'ont pas encore fait l'expérience de problème de santé ni entamé un processus de dévalorisation de soi. Enfin, tous les propriétaires ne sont pas complètement réfractaires à l'idée de faire des travaux et la visite du Pact Arim en particulier a permis de débloquent plusieurs situations en recommandant aux propriétaires des améliorations qui ont été réalisées par la suite. Il s'est même présenté le cas d'un propriétaire qui a lui-même demandé au Pact Arim de faire un diagnostic technique dans un de ses appartements alors que le ménage occupant n'avait rien demandé.

Les pratiques et les représentations de la précarité énergétique

Précarité énergétique et comportements énergétiques

La plupart des réactions consiste en des pratiques de restriction, essayant de gérer en aval la situation. Les démarches administratives effectuées le sont surtout auprès des assistants de service social, lorsque le besoin d'aide financière est devenu trop important. Lorsque les ménages locataires doivent effectuer eux-mêmes les démarches auprès des propriétaires, ils cessent rapidement leurs efforts s'ils n'ont pas un retour positif à leurs demandes. Ce découragement vient du manque de moyens de pression dont ils disposent pour inciter les propriétaires à réaliser des travaux « *je n'ai aucun espoir vis-à-vis du propriétaire, il ne fera pas les travaux* ».

Comme nous l'avons entraperçu, les problèmes des logements entraînent parfois les ménages à adopter des comportements énergivores qui renforcent leurs difficultés énergétiques, « *ça empêche le linge de sécher correctement, du coup on ouvre les fenêtres, même en hiver. Et puis ça décolle la tapisserie, ça fait des traces noires sur les murs* » La situation devient un cercle vicieux pour les ménages ayant des difficultés à régler les factures. Cet autre ménage avec un thermostat cassé n'avait que le choix entre chauffer à 32° ou ne pas chauffer. Il a fait le choix de toujours chauffer et d'ouvrir les fenêtres régulièrement.

Ce n'est pas toujours le logement qui est responsable de la surfacturation énergétique. Parfois, il s'agit simplement d'une méconnaissance du fonctionnement d'un logement. Par exemple une mauvaise utilisation des heures creuses pour la machine à laver, un sur chauffage des pièces de l'appartement. Ce dernier cas est courant notamment avec les jeunes mères qui s'inquiètent pour leurs enfants, préférant privilégier leur confort et leur sécurité plutôt que de limiter le chauffage.

Parfois, il s'agit aussi simplement d'un mauvais dimensionnement entre le budget du ménage et les besoins énergétiques de l'appartement ou de la maison. Ce cas se rencontre à la suite d'une séparation où l'un des membres du couple reste dans le logement avec les enfants pendant que l'autre s'installe ailleurs. Un seul revenu peut s'avérer alors insuffisant, d'autant que les habitudes de vie ne sont pas modifiées.

Les apports de la visite à domicile du Pact Arim

Le diagnostic technique du Pact Arim consiste à expertiser le logement afin d'en évaluer les capacités énergétiques et à distribuer des outils aux ménages leur permettant de réduire leur consommation. Les outils comprennent à la fois du matériel technique et des conseils pédagogiques :

- Lampes à basse consommation
- Thermomètre
- Réducteurs de débit d'eau
- Recueil de conseils nommé « Petit guide des économie d'énergie »

Contrairement à certains dispositifs, la visite du PACT ne crée pas d'attentes supplémentaires chez les ménages pouvant rendre la frustration et l'inconfort plus douloureux à vivre. Il s'agit au contraire de permettre une réflexivité sur les pratiques énergétiques et une objectivation technique de l'état des logements. Les ménages sont très demandeurs de dernier point car il permet généralement de renforcer leurs pré-expertises profanes et leur permet d'aborder leur situation avec plus d'assurance comme nous le verrons.

Dans la plupart des cas, le Pact Arim installe directement le matériel et donne à l'oral les conseils contenus dans le guide. A la suite de nos visites, il s'est avéré que le matériel non installé directement ne l'était généralement pas par la suite. Par rapport au guide, les réactions sont partagées : si certains ménages ne le lisent pas, voire l'oublient, d'autres sont au contraire très emballés « *Le livret du Pact m'a appris plein de choses sur ce qui coûte cher. J'étais étonnée de voir que c'est le frigo, avant la télé, qui coûte le plus cher. Ca m'a appris plein de chose* ».

Ces réactions indiquent que tous les ménages ne pensent pas qu'il soit possible de réaliser beaucoup d'économies avec ces méthodes, mais la grande majorité a déclaré que la visite du Pact Arim était une bonne chose et qu'elle leur avait été très utile par la suite. Si le guide n'est pas toujours lu, les conseils donnés par le Pact Arim à l'oral sont, quant à eux, bien retenus. Concernant le conseil particulier de bien éteindre les veilleuses des appareils électriques, celui-ci est suivi mais les ménages n'accordent souvent pas beaucoup de foi à son efficacité. Par contre, des solutions techniques et visuelles, dont l'efficacité est directement observable, comme les réducteurs de débit d'eau, rencontrent un franc succès : « *on a l'impression qu'il y a le même débit [mais] après ça j'ai compris, pour moi c'est concret et j'ai fait des économies parce que j'ai rentré mon indice de consommation sur le service internet de l'eau et ça m'a dit qu'il fallait vérifier parce que ça ne collait pas avec ma consommation de d'habitude, donc j'ai fait des économies par rapport à l'eau grâce aux réducteurs* ».

Nous ne pouvons pas encore évaluer l'impact de cette démarche du Pact Arim à long terme, et surtout l'intégration de pratiques économes indépendamment du logement occupé. Cette évaluation sur le long terme fera l'objet d'une analyse ultérieure. Cependant, au regard des entretiens préalables réalisés, nous pouvons d'ores et déjà émettre quelques pistes d'analyse sur les différents

comportements observés. Notamment pour les ménages vivant dans des appartements en très mauvais état. La visite à domicile favorise une objectivation du vécu et permet à ces derniers de se projeter plus facilement à travers les diverses solutions se présentant à eux. L'impact est particulièrement visible en ce qui concerne la rationalisation par les ménages de leurs difficultés. Cependant, beaucoup de logements visités nécessitent des travaux afin de réduire efficacement les pertes énergétiques. Les locataires sont donc en attente vis-à-vis de leur propriétaire et se sentent malgré tout impuissants.

Il leur est cependant rassurant de savoir que leur sentiment d'inconfort est partagé et peut être mesuré lorsqu'il s'agit de ménages dont le logement est vétuste. Cette rationalisation modifie leur perception du logement occupé et du mode de vie dans celui-ci. Les ménages comprennent le fonctionnement et dysfonctionnement du logement ainsi que le comportement à adopter pour s'y adapter au mieux. Ils comprennent aussi qu'elles sont les solutions à leur mal être dans ce logement et leurs capacités d'action sur celles-ci.

Rationalisation de la situation et prise de conscience

La notion de rationalisation est à comprendre ici au sens de processus de raisonnement des ménages leur permettant de donner du sens à leur situation. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette rationalisation ne dépend pas que de l'état du logement, ne se limite pas seulement à un arbitrage binaire utilisant ou non la mauvaise qualité du logement comme principe explicatif global. L'état du logement est l'un des facteurs que les ménages mobilisent pour penser leur situation. Les autres facteurs proviennent de la trajectoire résidentielle et sociale des ménages ainsi que de l'accumulation ou non de problèmes liés à un mode de vie précarisé.

Tout d'abord, pour réagir à une situation de précarité énergétique, il faut avoir conscience d'en vivre une, ce qui n'est pas automatique. Pour beaucoup de ménages, ce sont les assistants de service social qui se sont rendu compte de la situation. Pour les premiers, il s'agissait essentiellement d'une facture difficile à régler, mais ils ne remettaient pas forcément en cause le montant de cette facture. Ce sont les assistants de service social qui ont repéré que la somme était anormalement élevée pour les profils des ménages, que cela soit dû à une mauvaise gestion ou à un logement dégradé, voire une combinaison des deux. C'est uniquement après cet événement que les ménages prenaient conscience de la surfacturation.

Pour d'autres ménages, ce sont les maladies à répétition de leurs enfants qui ont fini par les amener à une prise de conscience. Un exemple particulièrement éloquent peut être trouvé dans le témoignage de cette famille qui ressentait le froid dans l'appartement mais qui n'en avait pas identifié la cause. C'est leur médecin de famille qui, suite aux maladies régulières d'un de leurs enfants, leur a demandé s'ils ne laissaient pas toujours les fenêtres ouvertes chez eux. Avant cela, la mère culpabilisait en se disant que les maladies de son enfant étaient de sa faute car elle le sortait trop et qu'elle ne le couvrait pas assez. La visite du Pact Arim confirmera que les fenêtres de leur appartement ne sont pas étanches et constituent le défaut majeur dans l'isolation générale. Les enfants sont l'objet d'une attention particulière de leurs parents par rapport au problème du froid, et « *quand ils ne se plaignent pas, c'est leur santé qui le dit* ».

Bien sûr, avant la prise de conscience, ces ménages avaient froid et voyaient les traces d'humidité, mais ne plaçant pas ces éléments au centre de leur vision de leur logement, ils pensaient que c'était

plus ou moins normal étant donné le prix qu'ils payaient pour le logement. L'inconfort était ressenti, mais il était aussi vécu d'une façon passive. C'est uniquement suite à la prise de conscience que les ménages sont à même de mettre au point des stratégies d'économie ou de restriction. Cependant, tous les ménages n'ont pas eu besoin d'un apport extérieur pour réaliser cette prise de conscience et beaucoup ont diagnostiqué seuls le problème. Ces différences de réactions pourront être expliquées grâce à la typologie de la prochaine partie qui permet de comprendre la naissance des représentations et des pratiques énergétiques. Il faut retenir que le besoin d'une accumulation de problèmes pour que les ménages puissent se rendre compte que la situation n'est pas normale rend difficile le repérage rapide de ces ménages.

Globalement, la rationalisation « technique » de la situation énergétique est dominante, quand bien même les ménages n'auraient pas de compétences dans ce domaine. Elle correspond surtout à une première explication toute faite, donnée par défaut. Mais en développant au cours de l'entretien, elle vient souvent se faire concurrencer par une vision plus culpabilisante de la situation. La précarité énergétique n'étant que rarement le seul souci des ménages, ceux-ci viennent à se demander s'ils ne sont pas responsables de leurs difficultés, si les problèmes de vie ne sont pas dus à leurs comportements et à leurs incompétences. Il apparaît dans un deuxième temps que les ménages se retrouvent fragilisés par leur expérience de la précarité énergétique.

La prise de conscience déclenche des pratiques de restriction de la part des ménages. Une fois que la source du problème a été identifiée, il leur est possible de réagir plus efficacement, ou du moins de mieux comprendre leur situation. Ainsi la prise de conscience va de pair avec une nouvelle rationalisation de la situation. Le phénomène est particulièrement flagrant en mesurant les effets de la visite du Pact Arim qui renforce ce phénomène et permet de mettre aussi l'accent sur les économies réalisables via un changement de comportement. Beaucoup de ménages ont apprécié cette visite, non parce que leurs dépenses énergétiques ont été modifiées depuis mais parce que le Pact Arim faisait figure d'expert qui objectivait leur situation, et leur permettait d'aborder avec plus de confiance les négociations avec les responsables des travaux, pour en justifier la nécessité.

Cette nouvelle rationalisation permet aussi aux ménages de changer leur comportement lorsqu'il est possible de jouer sur ce facteur. Et quand cela se produit, les premiers résultats semblent indiquer que ces changements de comportements sont durables et remobilisés même après un déménagement dans un logement mieux isolé. Par exemple cette femme qui commente ainsi la visite du Pact Arim alors qu'elle vient de s'installer dans un nouvel appartement : *« Ca nous a rendu vigilants. Mon fils, c'est sûr, il fait très attention à l'électricité. Il éteint toujours les lampes en sortant des pièces. C'est à cause de ce qu'on a connu dans l'autre appartement. »*

Logement dégradé et image de soi

La visite du Pact Arim ne permet pas seulement aux habitants de mieux s'armer pour négocier des travaux ou de développer de nouvelles pratiques plus économes. Elle a aussi un impact important et positif sur le moral des ménages.

Comme nous l'avons vu avec la Figure 1 : Spirale de la précarité énergétique, la précarité énergétique, si elle n'est pas solutionnée, a tendance à créer une configuration entraînant les ménages vers la souffrance psychique. Il s'agit en fait d'une spirale de dévalorisation de soi. Les ménages les plus fragiles, dont la situation générale est la plus précaire, sont les plus vulnérables à ce cercle vicieux. Se

laissant enfermer, le repli sur soi amènera les ménages à ne plus faire d'efforts pour améliorer les choses et à laisser la situation se dégrader. Ces ménages fragiles, vivant généralement dans des logements en très mauvais état ne permettant pas de faire beaucoup d'économie en changeant simplement de comportement, ne disposent pas de beaucoup de capitaux (économique, social et culturel) pour faire face à ces difficultés. Tout au contraire, bien souvent la spirale de la dévalorisation de soi est déjà entamée et les difficultés énergétiques ne viennent que la renforcer. Pour en rester au niveau du logement, il est possible de schématiser ainsi l'engrenage dans lequel tombent les ménages :

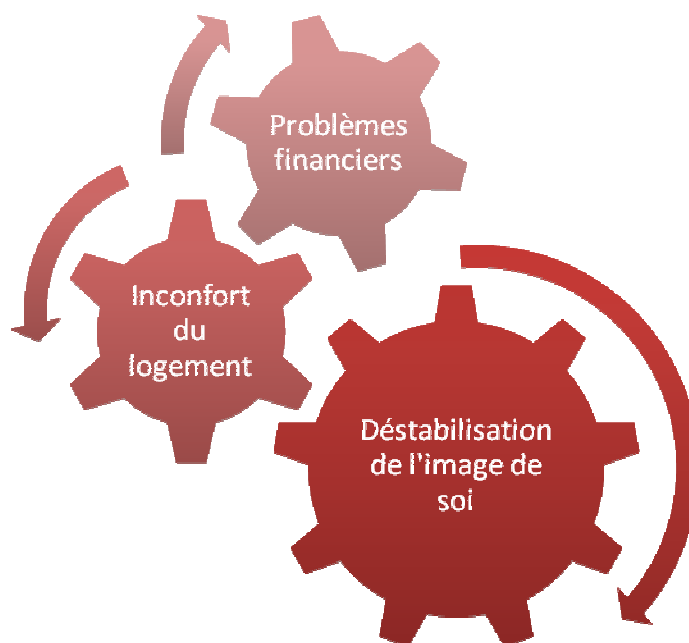


Figure 2 : Engrenage de la dévalorisation de soi

L'intérêt de ce schéma est de mettre en exergue le fait que les difficultés financières et l'inconfort du logement ne sont que des composantes de la souffrance psychique des ménages fragilisés. Il est bien sûr extrêmement important de lutter contre les factures non réglées et contre les logements en mauvais état, mais pour une personne durablement affectée, cela représente la partie immergée de l'iceberg.

La précarité énergétique revient généralement à faire l'expérience d'une forme de pauvreté. Une telle expérience est vécue dans la honte par les occupants qui ont tendance à rationaliser, soit en s'en rendant responsables, soit en incriminant totalement le logement, soit en se persuadant, parfois avec raison, que c'est n'est qu'un problème temporaire. Nous avons même rencontré une personne qui se demandait si sa sensation de froid n'était pas psychosomatique. Cette honte explique aussi la volonté des ménages de ne pas faire appel à une aide extérieure. Il est éclairant que les ménages enquêtés (des personnes isolées) qui étaient dans la plus grande précarité énergétique étaient justement ceux qui voulaient le moins recevoir de l'aide.

Par exemple, aller réclamer des travaux auprès de son propriétaire, c'est courir le risque de déclencher un conflit, comme cette femme isolée qui n'est jamais allé voir le sien car elle « *n'aime pas se plaindre* » et qui a reçu des reproches de celui-ci après le passage du Pact Arim « *Elle est venue m'engueuler parce que soit disant je n'avais pas besoin d'en parler au Pact, parce que j'aurais dû lui*

en parler directement à elle... parce que ça lui faisait beaucoup de travaux » et de conclure « *elle se fiche des habitants de toute façon, elle ne voit que son intérêt à elle* ».

Cette position est parfois réfléchie et justifiée, comme ce locataire, qui ne se reconnaît pas dans son logement où il a effectué des travaux dès son emménagement car « *seul un dépressif en phase terminale pouvait vivre là dedans* », limitait au maximum ses contacts avec les assistants car il les jugeait « *porteurs de la fatalité qu'ils combattent, ils la régulent* ».

Cependant, la non demande d'aide est parfois juste une barrière que les ménages n'osent pas franchir seuls mais ne regrettent pas d'avoir été poussés à le faire par des personnes extérieures « *Les gens ont du mal à le croire [que ce ménage a vécu quatre ans sans électricité]. Les gens qui ont envoyé les AS, d'un côté, je leur dis merci. Aller réclamer, on s'en serait passé... [les AS sont intervenues sans que le ménage le réclame directement]* ». Ou encore cette femme isolée à la retraite « *Quand on est dans cette situation on est trop pudique, j'avais honte de dire que je ne pouvais pas payer mes factures* » Elle avait peur que ses voisins ne comprennent pas que ses impayés provenaient d'un problème lié au logement et non à elle, « *j'étais traumatisée par le chauffage, je ne parlais pas de mes problèmes aux autres* ».

Demander de l'aide revient à s'installer durablement, dans leur esprit, dans une position demandeur assisté, justement parce que cette catégorie sait que la situation n'est pas ponctuelle. Pour reprendre la théorie d'Ervin Goffman à propos de la présentation de soi, ces ménages sont dans une situation où ils risquent très facilement de perdre la face, c'est à dire de présenter une image de soi qui sera interprétée de façon différente de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes³. Paradoxalement, ce sont les ménages les plus dans le besoin qui ont le plus de difficultés à demander de l'aide. « *Dans ces cas là on est seul et c'est chacun pour soi* ».

Dans leur situation de précarité généralisée, tous les éléments de leur vie leur renvoient cette même image d'échec. Ce phénomène est particulièrement visible chez cet intellectuel précaire, il dispose d'un bac+4, d'expérience dans les métiers du spectacle mais vit du RMI car il ne parvient pas à trouver de travail. Pour lui, son logement (insalubre) est devenu la manifestation physique de ses échecs professionnels. Il avait presque fini par accepter qu'il « *ne valait pas plus de 400 € dans un appartement insalubre [au moment de l'entretien, ce monsieur venait de renouer avec une ancienne amie qui essayait justement de le convaincre qu'il valait plus que ça]* ». Le sentiment de honte se propage aussi chez les enfants qui n'en parlent pas autour d'eux à l'école et qui font comme s'ils ne connaissaient pas de problèmes énergétiques. Même hors de la famille nucléaire, la communication n'est pas évidente. Ainsi ce couple vivant sans gaz ni électricité qui était obligé de chauffer l'eau de la douche dans des casseroles avec un réchaud ou qui allait se laver chez le père de la mère, en prétextant une visite de courtoisie, mais sans lui dire qu'ils n'avaient plus d'énergie chez eux.

Il faut donc bien noter que la précarité énergétique n'a pas qu'un impact sur le physique des personnes, en déclenchant des maladies respiratoires par exemple, mais aussi et surtout des impacts psychiques. Il ne s'agit plus seulement d'impayés ou d'inconfort, voire de maladie, mais d'identité. La précarité déstabilise son image de soi et les ménages en viennent à ne plus savoir comment se penser eux-mêmes. L'ébranlement de leur identité résulte le plus souvent par des dépressions chroniques. Plusieurs ménages enquêtés ont déclaré être actuellement traités pour des dépressions. Bien sûr le

³ Ervin Goffman, La Présentation de soi, coll Le Sens Commun, Editions de Minuit, 1973.

logement n'est pas seul en cause, car ces ménages cumulent les difficultés, mais l'état de l'appartement peut être vécu comme une objectivation de l'impasse sociale vécue subjectivement.

Le cas particulier d'une locatrice à la retraite et isolée peut aussi être mentionné ici. Cette dernière a en effet réalisé deux tentatives de suicide récemment. Les causes sont bien sûr multiples, dont notamment de graves problèmes de santé. Mais son logement insalubre et ses relations exécrables avec son propriétaire qui l'escroquait en font sans doute aussi partie.

Dans ces conditions, la visite du Pact Arim était vue comme une libération car elle permettait de leur prouver à eux-mêmes qu'ils n'étaient pas responsables, que ce n'était pas de leur faute si ils ne parvenaient pas à payer leurs factures. La visite du Pact Arim permet aux ménages de ne pas perdre la face, ou plutôt d'en regagner en partie, de les reconforter dans l'image qu'ils ont d'eux-mêmes :

- « *Le Pact a dit que je n'avais pas beaucoup d'économie à faire, j'étais contente de voir que je n'étais pas dépensière* »
- « *J'en avais besoin [de la visite du Pact] je finissais par me demander si c'était pas moi qui était débile, j'en étais rendu là !* »
- « *J'avais besoin de parler du problème et d'avoir un regard extérieur sans être jugée* »

Des expériences variées de la précarité énergétique

L'enquête a permis de relever plusieurs types de précarité énergétique. Pour la caractériser il est nécessaire de prendre en compte la situation objective du logement et le ressenti subjectif de la vie dans ce logement.

Typologie de la précarité énergétique

La précarité énergétique résulte de la combinaison d'une vulnérabilité économique et d'une mauvaise qualité de logement. La dimension subjective intervient surtout pour ce dernier axe. En effet des ménages habitués dès leur plus jeune âge à des conditions rigoureuses pourront s'accommoder d'un logement mal isolé. Le froid pendant l'hiver leur semblera normal alors qu'un ménage habitué à un confort plus moderne considérera rapidement le froid comme insupportable. Ces deux axes permettent de distribuer les situations de précarité énergétique en trois catégories :

- La **précarité économique** : le ménage ne souffre pas particulièrement du froid mais rencontre des difficultés pour régler ses factures énergétiques. Ces difficultés peuvent provenir à la fois de la faiblesse des ressources et d'une mauvaise gestion de l'énergie domestique. Cette catégorie ne déploie pas de stratégie de restriction, au contraire, la tendance est une sur utilisation des systèmes de chauffage.
- L'**inconfort du logement** ou la **précarité logement** : le ménage dispose de ressources économiques limitées mais parvient à régler ses factures énergétiques, au prix d'une pratique de restriction impactant négativement le confort quotidien. Ce type de ménage souffre du froid et ne profite généralement pas des facilités de logement habituelles (eau chaude, électricité). Cette situation résulte d'une mauvaise qualité énergétique du logement, parfois combiné avec une habitude acquise de restriction (cas de ménages ayant toujours vécu dans des logements

mal isolés). Les pratiques de restriction déployées peuvent être vécues comme un sacrifice effectué pour pouvoir régler les factures, ou comme une attitude relativement normale, acquise pendant la trajectoire de vie.

- La **précarité énergétique totale** : le ménage combine les deux types de difficultés. Non seulement il ne parvient pas à régler ses factures énergétiques mais souffre en plus du froid et est contraint de limiter son usage quotidien des énergies. Cette catégorie déploie des stratégies de restriction sans pour autant assainir la situation financière. Les pratiques de restriction sont ici toujours vécues de façon négative.

Ces situations peuvent être schématisées dans un diagramme à deux axes :

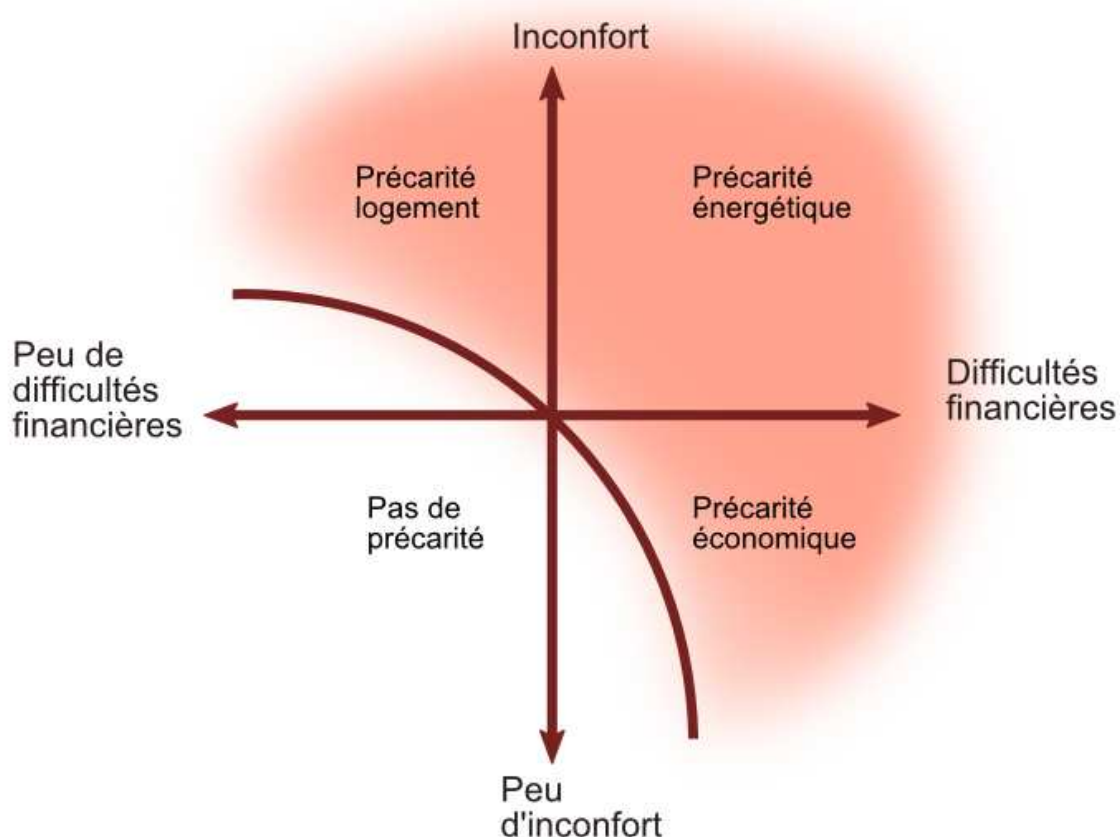


Figure 3 : Typologie de la précarité énergétique

Précarité économique

Ces ménages, au nombre de neuf, sont caractérisés par une difficulté, ponctuelle ou chronique, à payer les factures tout en ne rencontrant pas de problème de confort particulier. Les occupants estiment même généralement que leur logement est bien isolé et de bonne qualité. Le Pact Arim a souvent confirmé cette analyse, bien qu'il mette parfois à jour des problèmes d'isolation, allant de l'absence d'isolation à l'isolation partielle.

La moyenne d'âge de cette catégorie est inférieure à 40 ans. En isolant deux femmes seules de 60 ans, la moyenne d'âge passe à 32 ans. La part des familles monoparentales (femme avec enfants) et des isolées y est surreprésentée, seul un ménage est en couple. Pour la majorité de ces ménages, ce logement est le premier dans lequel ils habitent seuls, que cela soit suite à une décohabitation ou à une séparation. Dans tous les cas, la femme ne s'occupait pas des questions de factures énergétiques et ne supportait pas seule leur coût. Cette première expérience de l'autonomie s'accompagne d'une relative insouciance concernant l'énergie – avant de se retrouver avec des factures trop importantes, aucun des ménages n'avait pensé que cela pourrait poser un problème.

Et même après les premières difficultés, les pratiques énergétiques ne sont que peu modifiées. Ce fait s'explique en partie par la présence des enfants au sein des familles monoparentales. Les mères préfèrent payer cher plutôt que leurs enfants aient froid, *« les économies après on les fait sur les trucs à côté : les vêtements, les DVD pour les enfants, les jeux, tout ça quoi. Parce que sur la nourriture c'est pas possible non plus, il faut bien manger quand même (...) avec les enfants de toute façon je suis obligée de chauffer, j'en profite quand ils ne sont pas là pour baisser le chauffage, mais sinon ils sont toujours là donc faut bien (...) les enfants ils courent, ils jouent, et puis un coup ils enlèvent les chaussons, alors même si je leur dis de les remettre, 10 minutes plus tard ils les enlèvent à nouveau ; je suis obligée de chauffer pour eux, ils passent toujours d'une pièce à l'autre donc je dois chauffer tout l'appartement. »*

Une méconnaissance des heures creuses d'électricité peut aussi être une cause de surfacturation, comme cette locatrice qui utilisait des informations erronées HP/HC pour gérer sa consommation d'électricité. Elle regrette que les bons horaires ne soient pas adaptés à son mode de vie : *« je peux pas commencer ma vie à 23h, je peux pas cuisiner à 23h, j'ai un enfant, les plaques électriques, je ne peux pas ne pas m'en servir, en plus il fait sombre dans l'appartement, surtout quand il fait pas beau, je suis obligée d'allumer ».*

Bien que ces ménages ne s'inscrivent pas dans une stratégie de restriction comme les autres types de ménages en situation de précarité énergétique, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne fassent pas attention à leurs dépenses énergétiques. Mais c'est pour cette catégorie qu'il existe la plus grande latitude en termes d'économie énergétique par modification des comportements.

Précarité logement

Ici le ménage vit dans une situation économiquement tendue, mais parvient à régler ses factures énergétiques. Par contre, contrairement au type précédent, l'inconfort du logement est fortement ressenti bien que parfois minimisé. A ce stade de la recherche, six ménages correspondent à cette catégorie. Le logement est toujours dégradé mais les ménages ne le vivent pas de la même façon. Les positions oscillent entre une volonté de quitter le logement et au contraire un aveuglement face à l'inconfort. Cet aveuglement n'a été rencontré de façon tranchée que dans un cas particulier où le mari du couple étaient né dans cette maison et s'y étaient toujours trouvé très bien.

Cependant les constats de problèmes dans le logement sont éloquentes *« Il y a beaucoup d'humidité malgré qu'il y ait la ventilation, c'est peut être dû au fait que c'est pas chauffé (...) j'utilise quasi pas les convecteurs à cause du prix et du type de chauffage, le problème est que ça ne réchauffe pas les murs si on met pas en continu (...) ça chauffe pas, vous sentez la chaleur quand vous êtes devant mais ça chauffe pas ».* Les ménages ont l'impression de chauffer *« comme si les portes étaient*

ouvertes ». Ils s'aperçoivent des problèmes d'humidité en se rendant compte qu'il y a des tâches noires sur leurs vêtements.

Les pratiques de restriction sont très répandues dans cette catégorie et généralement très draconiennes. Une attention toute particulière est portée à l'utilisation de l'eau, n'en faisant pas couler plus que nécessaire. Les veilleuses sont systématiquement éteintes, avec des prises électriques disposant avec d'interrupteurs. Le matériel électroménager est modifié pour favoriser les appareils économes en énergie.

Ayant vécu une coupure d'électricité et de gaz pendant longtemps, ce ménage a dû recourir aux anciennes méthodes : *« on s'éclairait au pétrole, avec les bougies, les lampes solaires (...) il y a peu de temps que j'allume la lumière dans la salle de bain et les toilettes, j'ai perdu le réflexe d'allumer systématiquement, je me dirige dans le noir (...), ce qui était vraiment galère, c'était la lessive à la main. Je passais 3 ou 4 heures à faire la lessive dans le noir, la nuit, pour ne pas embêter les filles »* Lorsqu'ils ont de nouveau eu accès à l'électricité, la première demande des filles du couple a été *« d'avoir un sapin avec des guirlandes de Noël qui s'allument »*.

Les impacts psychiques sont aussi très importants et déstabilisants : *« je passais aussi beaucoup de temps sous ma couette, j'allais me doucher chez une copine parce que dans la salle de bain, j'avais une sensation de froid et d'humidité (...) je faisais mes papiers dans mon lit, tout »*. Ayant reçu des documents de la CAF à propos de son logement indécents, madame réagit en disant *« ça fait drôle quand vous recevez ça hein... »*. Nous retrouvons la question de l'image de soi évoquée plus haut : la locatrice ne se pensait pas comme une personne en précarité et le fait d'être engagée dans une procédure officielle de logement indécents la perturbe, car cela remet en cause l'image qu'elle a d'elle-même.

Enfin, même les ménages ayant tendance à nier l'inconfort, admettent à demi-mot que s'ils avaient les moyens financiers de réaliser des travaux d'amélioration, ils l'auraient fait depuis longtemps.

Mais les rapports au logement restent souvent ambigus, malgré l'inconfort manifeste, les ménages sont mitigés à l'idée d'un déménagement *« je n'ai aucune envie de déménager, je ne trouverai pas mieux à ce prix [450 € pour un T4], si on déménage, on cherchera une maison à louer avec du terrain »*

Au cours de l'étude, une locatrice enquêtée a réussi à obtenir un CDI entre la visite du Pacte Arim et la Visite de l'OSL. Cette amélioration financière lui a permis de faire l'achat d'un poêle et a permis de modifier grandement l'image du logement à ses yeux, elle ne souhaite plus le quitter et déclare : *« J'ai moins la sensation d'humidité avec le poêle (...) je vis, j'ai meilleur moral, je mange mieux, je peux faire la cuisine, je passe moins de temps dans mon lit, je vis plus normalement »* [cependant le logement est toujours officiellement classé comme indécents].

Précarité énergétique totale

Cette catégorie est la plus répandue chez les ménages enquêtés. Il s'agit du cas « traditionnel » de précarité énergétique : les difficultés de paiement des factures sont combinées à la mauvaise qualité du logement et empêchent les ménages d'avoir des pratiques énergétiques normales, ce qui a pour effet de rendre la vie quotidienne très inconfortable.

Plusieurs de ces ménages ont témoigné une incompréhension à l'égard de leurs factures énergétiques et des variations qu'elles avaient. Globalement, cette population subit la plus part des difficultés qui

ont été exposées dans la première partie sur le quotidien des ménages : usage limité des pièces du logement en hiver, maladies à répétition, usage ponctuel d'un système de chauffage d'appoint coûteux, porter plusieurs couches de vêtements, humidité, sentiment d'injustice vis-à-vis de l'inaction de leur propriétaire, etc. : « *dans les chambres ça va encore parce qu'on est sous les couvertures (...) on est tous malades en hiver* », « *ils s'en fichent [les propriétaires] des habitants, s'il y a un problème de loyer, si on ne paye pas, ils appellent, mais sinon ils s'en fichent, vous pouvez faire ce que vous voulez, ils ne répondent pas* ».

En plus d'être énergivores, les logements sont parfois aussi très dangereux, comme dans le cas de cette locatrice dont une partie du sol s'est écroulé sous elle, il a été bouché par une plaque de fer « *ça s'est écroulé sous moi, c'est le vide en dessous, j'aurai pu mourir, ils ont juste mis une plaque de fer mais ça va recommencer avec l'eau [le logement a été inondé], j'ai toujours peur quand mon petit fils rentre* », ce qui impacte négativement leur équilibre mental : « *je vis dans un trou (...) depuis que je suis là j'ai pris 14 kilos à cause du stress, et le médecin l'a dit, c'est à cause de ça que j'ai tous ces problèmes* ».

Les solutions de bricolage pour limiter les pertes de chaleur créent parfois en elles-mêmes de l'insécurité pour les ménages : « *j'avais bouché l'aération mais le monsieur du Pact l'a enlevé, c'est interdit, en plus on avait un problème de fuite de gaz sur la cuisinière et j'étais obligée de couper [l'arrivée de gaz] à chaque fois* ».

Cette catégorie peut se subdiviser en deux sous-catégories bien distinctes : les ménages avec des enfants et les ménages isolés. Bien que partageant de nombreux points communs en termes d'expérience de logement et de difficulté économique, la présence d'un enfant a une grande importance, bien plus grande que la présence d'un couple ou non.

Comme dans le cadre de la précarité économique, les adultes sont prêts à se sacrifier pour leurs enfants. Cette mère divorcée a vécu un conflit avec le père de ses enfants qui voulait en récupérer la garde étant donné que l'une des filles avait fait une otite avec complication à cause du froid dans le logement. Maintenant elle est « *angoissée* » pour ses enfants et déclare « *quand les enfants ne sont pas là, je ne chauffais plus du tout [l'hiver dernier] pour économiser un peu et mieux chauffer quand ils revenaient de chez leur père* ». Ici aussi, les séparations de couple peuvent plonger une personne dans la précarité énergétique : « *il buvait [son ancien compagnon], il était méchant des fois, moi j'aime pas ça alors je suis venue là* ».

Les enfants sont le filtre par lequel les ménages abordent les problématiques de leurs logements : « *c'est surtout embêtant pour les enfants (...) on entend les sifflements, on a notre lit en dessous de la fenêtre mais c'est affreux, en plus les volets sont en mauvais état donc ça coupe pas l'air* ».

Les ménages sans enfants sont essentiellement des femmes isolées de 63 ans en moyenne. Leurs revenus sont modestes et la majorité oscille entre 400 et 700 €. En termes de trajectoires, il est possible d'observer une relative continuité (ponctuée par des mises en ménage plus ou moins ponctuelles avec un compagnon) entre les familles monoparentales et ces femmes isolées. Le changement de statut intervient au moment de la décohabitation du ou des enfants(s). Il arrive assez souvent de rencontrer des situations où la mère continue de vivre avec son enfant après que celui-ci ait atteint l'âge adulte.

Conclusion du rapport intermédiaire

Les éléments de réflexion présentés dans ce rapport forment une première analyse qui sera complétée et développée avec la suite du recueil de données de terrain. Deux questionnements seront particulièrement traités. **La naissance des représentations des ménages**, notamment à travers le spectre de leur trajectoire de vie. Nous avons vu d'ores et déjà que les trajectoires étaient déterminantes dans les pratiques énergétiques. **Cette dimension sera articulée avec les évolutions à long terme et la pérennisation des changements de comportement**, analysés en exploitant les données de la deuxième vague d'entretiens, nommés « entretiens d'évaluation ».

Les trois catégories de précarité énergétique présentent **des trajectoires de vie diversifiées**, que cela soit en termes de stades (jeunes familles, couples installés ou personnes retraités) mais aussi en termes d'expériences de vie et d'habitudes acquises selon les époques de socialisation.

La notion de d'inconfort est extrêmement subjective. Chaque individu, selon ses expériences passées et ses attentes actuelles, vivra à sa propre façon un logement ne correspondant pas aux critères de confort les plus répandus.

Un constat important à faire est que **ces ménages ne sont pas des habitués de la précarité énergétique** pour plus de 66% d'entre eux. Il s'agit donc pour beaucoup d'une première expérience de difficultés énergétiques.

- « *j'ai toujours habité dans le privé, j'étais même dans le très très privé, et j'ai jamais eu de problèmes de dettes, j'ai toujours payé en priorité mes factures et après mes besoins, je suis quelqu'un qui a des principes* »
- Dans l'ancien logement « *c'était plus confortable et y avait plus de suivi, on les appelait ils venaient tout de suite* »

Alors que **pour les personnes ayant connu les restrictions dès leur plus jeunes âges, la situation est abordée complètement différemment :**

- Ce propriétaire occupant est né dans la maison et s'y est toujours senti bien, pas de chauffage dans les chambres « *on n'en a pas besoin* » « *Avant il faisait encore plus froid, il faisait moins 20° l'hiver, toutes les canalisations étaient gelées et la Saône aussi* » « *On n'a pas besoin de chauffage dans les chambres, le poêle chauffe très bien* » « *les gosses maintenant sont trop fragiles, on n'a pas eu de problèmes quand on était petits, on n'était pas malades, on avait des bouillottes* »
- Cette locatrice, ayant toujours vécu dans le froid étant petite, minimise l'inconfort de son logement ainsi : « *quand on se réveillait, il y avait du givre sur les vitres, et il n'y avait pas de double vitrage à l'époque, on ne se portait pas plus mal (...) quand j'ai froid je mets un Damart, un pull, je me mets sous la couette et puis voilà* »

La trajectoire de vie influence énormément la projection dans le futur qui s'avère anxiogène pour les ménages se sentant pris dans la spirale de la précarité énergétique :

- « *On ne se sent pas en précarité énergétique, mais si les prix continuent à augmenter on ne pourra plus payer.* »

- A propos des prochains hivers : « *je préfère ne pas y penser, j'espère qu'il fera moins froid (...) dans quatre ou cinq ans, si ça continue, ça sera dur* »

L'articulation de l'analyse entre les trajectoires de vie et les modifications de comportements permettra de comprendre comment les ménages en situation de précarité énergétique peuvent être aidés dans leur démarche pour réduire leurs dépenses énergétiques et être accompagnés pour ne pas reproduire le même genre de situation dans un prochain logement.